



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

école nationale supérieure des télécommunications

Question écrite n° 73794

Texte de la question

M. Thierry Mariani prie Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité de bien vouloir lui indiquer le nombre de personnes diplômées par l'École nationale supérieure des télécommunications au cours des dix dernières années. Pour chacune de ces promotions, il souhaite connaître le nombre de femmes et d'hommes. - Question transmise à M. le ministre délégué à l'industrie.

Texte de la réponse

Le nombre de diplômés à Télécom Paris se répartit de la façon suivante :

ANNÉE Diplôme	DATE DE L'ARRÊTÉ	HOMMES	FEMMES	TOTAL
1996	Arrêté du 11 mars 1997	239	33	272
1997	Arrêté du 19 mars 1998	240	41	281
1998	Arrêtés du 22 janvier 1999 + 8 mars 1999	214	22	236
1999	Arrêté du 8 mars 2000	228	35	263
2000	Arrêté du 16 février 2001	224	25	249
2001	Arrêté du 15 mars 2002	217	29	246
2002	Arrêté du 6 mars 2003	217	42	259
2003	Arrêté du 10 février 2004	218	29	247
2004	Arrêté du 3 mars 2005	229	22	251
2005	Arrêté du 15 février 2006	216	32	248
2006	Arrêté du 4 janvier 2007	179	43	222
TOTAL		2421	353	2774

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73794

Rubrique : Grandes écoles

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : industrie

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 20 septembre 2005, page 8626

Réponse publiée le : 13 mars 2007, page 2696